

La propriété intellectuelle est aujourd'hui un mécanisme de réservation de marchés. Nul ne sera surpris dès lors de la rencontre de cette propriété avec le droit de la concurrence. Ce droit est composé de deux branches distinctes : le droit des pratiques anticoncurrentielles et des concentrations d'entreprise (ou droit du marché) et le droit de la concurrence déloyale (ou droit de la rivalité concurrentielle).

La propriété intellectuelle est donc confrontée à ces deux droits qui, bien que distincts, ont pour unique finalité d'encadrer la concurrence sur les marchés. Après s'être interrogé sur la place de la propriété intellectuelle dans l'économie et dans le droit du marché, le colloque analyse la manière par laquelle la propriété intellectuelle protège les marchés concurrentiels. Sont ici envisagés dans la propriété littéraire et artistique et industrielle des questions aussi variées que : les licences *frand*, la protection des médicaments, les licences de droit d'auteur, l'interopérabilité...

La seconde partie du colloque est consacrée à l'étude de la protection de la rivalité concurrentielle. La concurrence déloyale occupe un domaine bien particulier qu'il est important de circonscrire afin de ne pas empiéter sur le territoire de la propriété intellectuelle.

Cette concurrence déloyale repose sur des faits constitutifs qui se développent dans tous les secteurs. Sont ici plus particulièrement envisagés les secteurs du luxe, du sport et des médias et loisirs.

Ce colloque du CUERPI s'adresse comme toujours à deux publics: les praticiens du droit de la propriété intellectuelle (avocats, conseils en PI, juristes d'entreprise), et les étudiants de Master 1 et de Master 2 intéressés par cette belle matière qui ont vocation à se rencontrer.

Colloque validé au titre  
de la formation continue

Inscriptions obligatoires sur :

[cuerpi.upmf-grenoble.fr](http://cuerpi.upmf-grenoble.fr)

Renseignements :

04 76 82 58 16

[cuerpi@upmf-grenoble.fr](mailto:cuerpi@upmf-grenoble.fr)

Colloque du CUERPI



## LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DANS LES DROITS DU MARCHÉ ET DE LA RIVALITÉ CONCURRENTIELLE

Vendredi 4 décembre 2015  
à la Maison de l'avocat

45 Rue Pierre Sémard  
38000 Grenoble

- 9h00 **Accueil des participants**  
David Déchenaud, Professeur, Doyen de la Faculté de Droit
- 9h15 **Propos introductifs**  
Jean-Michel Bruguière, Professeur Université Grenoble Alpes,  
Directeur du CUERPI
- 9h30 **La propriété intellectuelle dans l'économie de marché**  
François Levêque, Professeur d'économie Mines -Paris Tech
- 10h00 **La propriété intellectuelle : arme concurrentielle**  
Fabrice Siirainen, Professeur Université de Nice-Sophia Antipolis

## LA PROPRIETE INTELLECTUELLE ET LA PROTECTION DES MARCHES CONCURRENTIELS

*Sous la Présidence d' Alexis Boisson  
Maître de Conférences à l'Université de Grenoble, CUERPI*

## LA PROPRIETE LITTERAIRE ET ARTISTIQUE ET LA PROTECTION DES MARCHES CONCURRENTIELS

- 10h30 **Droit à l'interopérabilité et concurrence**  
Jean-Michel Bruguière, Professeur Université Grenoble Alpes,  
Directeur du CUERPI
- 11h00 **Droit d'auteur et pratiques anticoncurrentielles  
(ententes et abus de position dominante)**  
Philippe Bonnet, Avocat au Barreau de Paris,  
Cabinet Deprez, Guignot Associés
- 11h30 **Pause**

## LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET LA PROTECTION DES MARCHES CONCURRENTIELS

- 11h45 **L'action en contrefaçon par le titulaire d'un brevet essentiel à une  
norme et l'abus de position dominante (licences *frand*)**  
Jérôme Passa, Professeur à l'Université de Paris II,  
Avocat à la cour, Cabinet Passa Guillot de Haas
- 12h15 **L'utilisation des outils de propriété industrielle par les laboratoires  
pharmaceutiques**  
Elisabeth Berthet, Avocate associée au Barreau de Paris  
Cabinet Promark

12h45 **Discussions avec la salle**

13h00 **Déjeuner**

## LA PROPRIETE INTELLECTUELLE ET LA PROTECTION DE LA RIVALITE CONCURRENTIELLE

*Sous la Présidence d'Agnès Maffre Baugé,  
Maître de Conférences à l'Université d'Avignon, CUERPI*

## LE DOMAINE DE LA CONCURRENCE DELOYALE

- 14h30 **Les territoires disputés de la concurrence déloyale  
et de la propriété intellectuelle**  
Jacques Larrieu Professeur à l'Université de Toulouse

## LES FAITS CONSTITUTIFS DE CONCURRENCE DELOYALE

- 15h00 **Dans le domaine du luxe**  
Jean-Claude Masson, Responsable Défense et Asie  
Hermès International  
Pascale Tréfigny, Maître de conférences Université de Grenoble Alpes,  
co- directrice du Cuerpi
- 15h30 **Dans le domaine du sport**  
Céline Cohen, Avocat à la Cour. COHEN FAIRGRIEVE A.A.R.PI
- 16h00 **Dans le domaine des médias et des loisirs**  
Karine Etienne, Avocate au Barreau de Lyon. FIDAL
- 16h30 **Rapport de synthèse**  
Michel Vivant, Professeur à l'Ecole de droit Sciences Po Paris

